

AMICALE DU 3^e REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3

Parue au JO des Associations le 27 juin 2009 sous le n° 20090026 (RAN W363000167)

Site internet déclaré à la CNIL le 26 juin 2011 sous le n° 1516283

Association affiliée à l'UNABCC



Siège : 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER

☎ 09.54.95.00.08 - 📠 09.59.95.00.08

🌐 <http://www.3emedragons.fr> - ✉ amicale@3emedragons.fr

Fondateurs le 22 mai 2009

Le Colonel PERON

Philippe CRENNER

Jean-Pierre DUVERGEY

Président

Colonel J. PERON

Secrétaire

Philippe CRENNER

Secrétaire adjoint

Eric PORTRON

Trésorier

Francis PIEKARSKI

Trésorier adjoint

Jean-Marc BONNETERRE

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 03 juin 2011

Salle Vaugirard, Palais du Luxembourg (Paris)

Présents : Général Bernard LE ROY, Colonel Joel PERON, Lieutenant-Colonel Philippe LEMOINE, Madame Sandrine BOULEUX, Messieurs Josselin BARBIER, Jean-Marc BONNETERRE, Gilbert FREMEAUX, Frédéric LEJAMBLE, Bruno MARCHI, Eric PORTRON.

Représentés : Général Bruno ELIE, Colonel Richard LAKIN, Messieurs Philippe CRENNER, Jean-Pierre DUVERGEY, Alain JACQUET, Christophe JOLLY, Francis PIERARSKI, Lionel PROST

Absents excusés : Lieutenant-Colonel Hubert LE ROUX, Monsieur Jacques DEGRUSON

Membres Conseil d'Administration

Josselin BARBIER

Christophe JOLLY

Philippe LEMOINE

Mesdames RAGUIN, GASPARD, ainsi que Monsieur PFUND, membres honoraires, remercient l'Amicale de l'invitation et regrettent de ne pouvoir y participer.

Membres Honoraires

Le Général BIZET

Monique RAGUIN

Au vu du cahier d'émargement, il apparait que 16 membres, 1 non-membre et 1 ayant-droit sont présents ou représentés. Le nombre de votants étant de 16, le quorum est atteint.

L'ensemble des inscrits étant présents, il est décidé d'avancer l'heure de début de l'Assemblée Générale, initialement prévue à 14h30.

La séance débute à 11h00.

L'Assemblée remercie Gilbert FREMEAUX pour l'aide précieuse qu'il a apporté pour l'organisation de cette Assemblée Générale.



Salle Vaugirard
G FREMEAUX - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Les jardins du Palais du Luxembourg
© G FREMEAUX - Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 - 1 place Edouard Bignet - 36400 SAINT-CHARTIER - Tél 09 54 95 00 08

1. Ordre du jour

Désignation du Président et du Secrétaire de Séance
 Bilan moral
 Bilan financier
 Election des membres du CA
 Renouvellement du Bureau par tiers
 Commémorations 2010
 Insigne de l'Amicale
 Cravates du Drapeau
 Augmentation des cotisations
 Affiliation au Comité de la Flamme
 Commémoration à venir
 Statistiques du Site et du Forum
 Présentation du nouveau Site et du Nouveau Forum
 Questions Ecrites

Le Colonel PERON est désigné comme Président de Séance et Eric PORTRON comme Secrétaire.

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
16	0	0

2. Bilan Moral

Le Président constate que la vie de l'Amicale est dynamique et que cette amicale correspond bien à un besoin.

Il remercie toutes les personnes présentes, plus particulièrement le Général LE ROY qui a pris sur un temps précieux pour honorer l'assemblée générale de sa présence.

Président depuis 2 ans, il constate l'engagement très actif d'une équipe regroupant Philippe CRENNER, Jean-Pierre DUVERGEY, Eric PORTRON, et Josselin BARBIER. L'association est vivante, que ce soit sur le terrain, sur notre site ou sur le forum. Il les félicite et leur transmet tous les encouragements et remerciements des membres de l'Amicale.

L'Amicale compte 48 membres toutes catégories comprises. C'est bien, mais nous avons encore un potentiel devant nous en nous faisant connaître à la fois dans des manifestations militaires et historiques et/ou sur internet.

Il laisse ensuite place à l'Assemblée générale proprement dite.

3. Bilan Financier

Le bilan financier est joint en annexe. Il est lu et commenté par le Président.

Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de vous demander de statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport a pour objet de compléter les informations qui vous sont données dans les documents de fin d'exercice, et de vous informer sur la conduite des affaires sociales.

En l'absence d'organe de contrôle des comptes de l'exercice écoulé, à la suite excusée du Trésorier à cette assemblée, le Président permettra de vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels correspondant, ainsi que de l'existence du rapport sur les conventions visées aux articles 225-38 et suivant du Code de Commerce.

Notre avons l'honneur de vous présenter l'exercice de notre association pour la période comptable du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe sont portés à la fin du présent document.

Tout d'abord, concernant les produits, le montant des cotisations versées durant l'exercice au titre de 2010, s'élève à 375 € soit 25 membres actifs (à titre de comparaison, pour le moment, 32 membres pour l'exercice 2011).

Il a été collecté par des membres bienfaiteurs ainsi qu'au titre de membres actifs, des dons pour un total de 95 € et que nous tenir à remercier chaleureusement.

De plus, les membres et non membres participants au diverses manifestations qui se sont déroulées durant l'exercice, ont remboursés des charges que l'association a avancées pour un montant global s'élevant à 635.70 €.

Enfin, les sommes déposés sur le compte « LIVRET BLEU ASSOCIATION » ont rapporté la somme de 11.31 €

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à

Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

Concernant les charges, l'Amicale a avancé au titre des manifestations un montant total de 686.70 €. La différence avec les produits s'élevant à 51 € sont justifiés principalement par la prise en charge de l'association de :

- La TVA sur les frais de réception
- Le repas pris par le Chef de Corps qui a permis la tenue de notre AG au 517ème Régiment du Train l'année précédente
- Etc...

On notera aussi le plus gros poste de charges s'élevant à 1 038.35 € qui est celui des dépenses pour lesquelles l'Amicale a dû faire face, à savoir :

- L'acquisition du drapeau de l'Amicale (878.35 €)
- Achats de fleurs et couronnes pour les commémorations de la Somme en juin 2010 (160 €)

Enfin, les divers comptes de charges nécessaires au bon fonctionnement de l'association, à savoir :

- Frais postaux (68.14 €)
- Frais bancaires (43.25 €)
- La cotisation annuelle à l'U.N.A.B.C.C. s'élevant à 78 €.

Cet exercice se termine par un résultat déficitaire de 797.43 €.

Dans le cadre d'une comptabilité de caisse, le bilan fait apparaître uniquement des comptes de trésorerie dont les soldes s'élèvent à :

1. 5111 – Chèques à encaisser	387.48 €
2. 5121 – Crédit mutuel compte principal	91.02 €
3. 5122 – Crédit Mutuel compte livret	472.28 €
4. 5300 – Caisse :	5.00 €
Total :	955.78 €

Au cours de cet exercice, l'association n'a fait l'objet d'aucune acquisition de biens immobilisés et n'a contracté aucun emprunt auprès d'établissements financiers ou de personnes physiques.

L'association n'a fait l'objet d'aucun versement de subvention sous quelque forme que ce soit et n'a exprimé aucune demande en ce sens. De plus, il n'y a eu aucune recette versée provenant de la vente de produits suite d'une quelconque manifestation.

Enfin, nous vous informons en outre que l'association n'a eu au cours de l'exercice écoulé aucune activité en matière de recherche et développement.

Conformément à la Loi des Associations de 1901, l'amicale est exonérée de l'imposition. De ce fait, aucune charge à payer non déductible n'est à constater.

Conformément à la loi de nos statuts (article 7), nous vous proposons ce qui suit :

La perte de l'exercice écoulé s'élevant à 797.43 € sera entièrement affectée au report à nouveau.

Il sera discuté à l'ordre du jour, d'une possible revalorisation de la cotisation annuelle ainsi que diverses dépenses futures.

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
16	0	0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité+

4. Représentation du Conseil d'Administration

Jean-Pierre DUVERGEY, Trésorier, a présenté sa démission, tandis que Philippe CRENNER, Secrétaire Général, est démissionnaire d'office (Tiers sortant).

5 membres sont candidats pour intégrer le Conseil d'Administration : Jean-Marc BONNETERRE, Philippe CRENNER, Christophe JOLLY, Philippe LEMOINE, Francis PIEKARSKI

Après une rapide présentation, il est procédé au vote

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
16	0	0

Les nouveaux membres sont élus à l'unanimité

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

Dans la foulée, le Bureau procède à son renouvellement

Sont nommés :

- Philippe CRENNER au poste de Secrétaire Général
- Francis PIEKARSKI au poste de Trésorier
- Jean-Marc BONNETERRE au poste de Trésorier Adjoint

A l'issue de ce vote, le C.A se compose de 8 membres (sur 12 possibles)

Vice-Présidence : Josselin BARBIER rappelle qu'il est préférable qu'un officier occupe ce poste.

Aucun candidat ne se présentant, le poste est laissé vacant pour le moment. Le Colonel PERON va « sonder » les officiers membres à ce sujet.

La séance est interrompue à 12h15 pour le déjeuner au Restaurant du Sénat. Elle reprendra à 14h15.



L'apéritif avant le déjeuner
© G FREMEAUX – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3



Le déjeuner
© G FREMEAUX – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

5. Commémorations 2010

a) Somme

Le Colonel PERON fait le bilan très positif des cérémonies qui se sont déroulées le 5 juin sur les lieux de combats du 3^e RDP sur la Somme. Il souligne l'effort certain des mairies pour donner à ces cérémonies sans présence de délégations officielles de l'Armée de Terre le prestige qui correspond au sacrifice de nos anciens. Il lui apparaît souhaitable que ces cérémonies se renouvellent tous les trois ou quatre ans.



Cérémonie de Fontaine-Sur-Somme
© JN HUCHEZ – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

b) Stetten les 7 et 8 Aout

L'amicale avait organisé une visite « éclair » de deux jours à Stetten du 7 au 8 août pour tous ceux qui ne pouvaient s'y rendre en octobre. Dès leur arrivée, et après un déjeuner copieux, les participants visitèrent l'ancien quartier De Reboul ainsi que le terrain de manœuvres. Par la suite eut lieu une cérémonie au cimetière en mémoire à tous les combattants morts durant les deux derniers conflits mondiaux. La journée se termina au « Soldatenheim » de Stetten par un dîner mémorable...

Dimanche, après un quartier libre bien arrosé... par la pluie les participants se retrouvaient une dernière fois lors du déjeuner d'adieu dans une célèbre auberge des bords du Danube en espérant se retrouver rapidement...



Au premier plan : G HIPP – E PORTRON – P CAUDRELIER et JP DUVERGEY
© G TOPFER – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

c) Centenaire du Heuberg les 15 et 16 octobre

En 2010 le camp du Heuberg fête son siècle d'existence (1910-2010)

Les festivités du centenaire débutèrent le 15 au soir par un « Festakt » suivi d'une retraite aux flambeaux.

Samedi 16 eut lieu une porte ouvertes avec présentation de matériel militaire Allemand.

L'amicale était représentée par plusieurs anciens chefs de corps du 3^e RD ainsi que quelques membres et sympathisants...

Samedi l'amicale déposa une gerbe sur la plaque commémorative du 3^e RD, en face de la Mairie.

Après un dernier bon repas pris dans un célèbre restaurant des bords du Danube, et après une bonne nuit de repos et un petit-déjeuner copieux les participants prirent le chemin du retour...

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08



Le Général LEROY – P CAUDRELIER – G HIPP – Le Colonel PERON – J BARBIER – Le Général ELIE et le Général YAKOVLEFF
© A JACQUET – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

6. Insigne de l'amicale

Créée en 2010 la commercialisation de l'insigne sera effective dès le 1er juillet 2011.

Après avoir étudié les possibilités auprès de plusieurs fabricants nous avons retenu l'entreprise I-M-C (insignes Métalliques de Collection)

Le coût de fabrication est, par insigne, de 6,50€ (non numéroté) et de 7,00€ (numéroté). Sa taille est de 4,50cm x 2,35cm

75 unités ont été commandées : 30 numérotées et 45 non numérotées, soit un coût total de 502,50€. D'autres commandes suivront en cas de succès...

La proposition initiale de prix de vente (8€ pour les adhérents, 12€ pour les autres) est jugée trop peu élevée par l'AG, la marge étant trop faible

Le tarif est alors proposé à 12€ pour les adhérents et à 15€ pour les autres.



Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Le nouveau tarif est adopté à l'unanimité.

Des variantes luxe (translucides) et basse visibilité (tout métal) sont prévues, et d'autres outils de communication (insignes tissus, fanions, stylos, etc...) sont à l'étude...

7. Augmentation des cotisations

Une augmentation des cotisations est proposée.

Le Colonel PERON exprime sa désapprobation. Il est en effet préférable d'avoir plus d'adhérents que de faire payer plus les membres actuels.

Pour	Contre	Abstention
0	16	0

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

L'augmentation est refusée.

8. Cravates du drapeau

L'achat d'une cravate tricolore et d'une cravate noire dite « de deuil » (pour les décès) est envisagé.

Le Général LE ROY demande s'il existe des règles pour un Drapeau d'Amicale. Eric PORTRON va se renseigner à ce sujet.

<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
16	0	0

Sous réserve de cette vérification, le principe est adopté à l'unanimité.

9. Affiliation au Comité de la Flamme

L'Union d'associations "la Flamme sous l'Arc de Triomphe" ou comité de "la Flamme" a été fondée le 2 novembre 1923. Elle a été reconnue d'utilité publique le 10 novembre 1949. Elle regroupe 760 associations d'anciens combattants.

Elle a pour but de faire raviver quotidiennement, au crépuscule, la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu et plus généralement d'entretenir sa mémoire, c'est-à-dire la mémoire de tous les combattants français et alliés tombés au champ d'honneur.

Depuis 2009, son président est le général d'armée Bruno CUCHE.

Eric PORTRON pense qu'une affiliation (payante) n'a que peu d'intérêt, d'autant que notre présence à un éventuel ravivage n'est absolument pas garantie. Josselin BARBIER propose que la discussion sur cette affiliation soit reportée à l'AG 2012.

L'Assemblée approuve ce report.

(Pas de vote)

10. Commémorations à venir

Pour éviter à l'avenir la mésaventure de MOURMELON, le Colonel PERON rappelle que toute information ne vaut pas forcément acceptation.

En ce qui concerne 2012, si le principe d'une AG à FONTEVRAUD, avec le 2^{ème} RD est acquis, le Colonel PERON demande qu'un sondage soit fait sur le forum, avant de s'engager, afin de s'assurer qu'un minimum de participants soit présent.

Concernant la date, si le samedi est intéressant car beaucoup plus de membres sont libres, il faudra faire attention à la fermeture du Régiment les WE !

Pour 2013, le projet d'une AG à STETTEN avance grâce à Pierre CAUDRELIER.

Pour 2014, l'idée de NANTES est repoussée, étant trop loin de la plupart des membres.

Toutefois, les pistes proposées par Josselin BARBIER (1^{er} Tirailleurs, 3^{ème} RH) semblent intéressantes à partir de 2014.

En dehors des AG, les commémorations à prévoir sont :

- Le 12 juin : cérémonie sur le Front de Seine à Paris, organisée par la Fédération des Dragons. Eric PORTRON signale qu'il n'y a aucune info à ce sujet. Toutefois, il est décidé de laisser le Drapeau à Gilbert FREMAUX, qui éventuellement pourrait y participer.
- Le 15 octobre : AG de la Fédération des Dragons aux Invalides. Le Colonel PERON indique qu'il y assistera.
- Concernant la Somme, le Colonel PERON désire que tous les 3 ou quatre ans, l'Amicale participe (ou organise ?) une cérémonie à FONTAINE sur SOMME et à ERONDELLE. En effet, la population et les élus locaux sont très attachés à l'histoire du 3^{ème} BDP durant la Campagne de France.
- Une participation à une éventuelle commémoration à SAINT VALERY EN CAUX est aussi à étudier.

11. Statistiques du site internet et du forum

a) Le site internet

Créé le 1er avril 2009 sous sa forme actuelle, le site comprend, outre les données afférentes à l'amicale, l'historique du régiment, sur STETTEN AM-KALTENMARKT et la présence militaire Française en Allemagne, les renseignements concernant la rédaction de l'ouvrage sur le 3e Dragons ainsi qu'une rubrique où chacun peut rédiger un article.

Depuis le 1er janvier 2010 le site est devenu le principal moyen de communication des membres et futurs membres de l'amicale et perpétue le souvenir de Bourbon-Dragons...

A ce jour il comptabilise près de **44 000** visites (contre **9 500** en mai 2010)

Au 1er juillet prochain il sera hébergé sous une nouvelle adresse...

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08

b) Le forum de discussions

Définition : Un forum de discussions est un service qui permet à un groupe de personnes d'échanger leurs opinions et idées sur un sujet particulier, en direct ou en différé.

Le forum du 3e Dragons, créé le 1er avril 2008, est basé sur l'historique du régiment, le matériel, l'uniforme au travers des temps ainsi que les FFA et éventuellement d'autres unités de l'ABC... Une rubrique « Foyer du Dragon » y figure pour discuter de tout...

Il est géré par trois administrateurs et quatre modérateurs et comprend à ce jour plus de **23 400** messages (contre **10 000** en 2010) et 160 membres (officiers, sous-officiers ou appelés).

Au 1er juillet prochain il sera également hébergé sous une nouvelle adresse...

12. Présentation du nouveau site internet et forum

Le site internet de l'amicale, ouvert depuis le 1er avril 2008 sous l'adresse <http://3emedragons.free.fr> sera définitivement fermé au 1er juillet 2011.

Il sera remplacé par un site au graphisme identique à l'adresse : <http://www.3emedragons.fr>

La raison du transfert du site vers un hébergeur payant a été décidée suite aux trop nombreux incidents de connexions dus à l'hébergeur « FREE » (site et forum souvent inaccessibles)

La décision de « louer » un hébergeur payant fut prise fin avril et le transfert des données débuta dès le mois de mai.

Le prix de l'hébergement OVH est de 28,56€ par an.

L'offre comprend également la création de 10 adresses mél.

Ont été créés les adresses suivantes :

- 1) webmaster@3emedragons.fr
- 2) president@3emedragons.fr
- 3) amicale@3emedragons.fr
- 4) tresorier@3emedragons.fr

Les adresses méls et l'URL de l'ancien site seront définitivement supprimés au 31 décembre 2011. Jusqu'à cette date un message indiquera l'adresse du nouveau site...

Dans la même optique que le site internet le forum de discussion, ouvert depuis le 1er avril 2008, sera également hébergé sous l'arborescence du nouveau site (<http://www.3emedragons.fr/forum>).

Le transfert des données est actuellement en cours et le forum devrait être accessible dans les jours suivants l'assemblée générale

Le nouveau mél de contact sera le suivant : forum@3emedragons.fr

L'adresse mél et l'URL de l'ancien forum seront définitivement supprimés au 31 décembre 2011. Jusqu'à cette date un message vous redirigera vers le nouveau forum...

A la question « qui paye l'hébergement », l'Assemblée se prononce à l'unanimité pour que ce soit l'Amicale qui le fasse.

13. Questions écrites

Question de Philippe CRENNER concernant le poste de Photographe.

Tout comme le Porte Drapeau, il n'est pas préférable que le poste de Photographe soit attribué à une seule personne, au risque que celle-ci ne puisse se déplacer à une commémoration.

Toutefois, le projet d'avoir une accréditation est à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30...

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08



Les participants : le général LE ROY, le colonel PERON, Gilbert FREMEAUX, Eric PORTRON, Josselin BARBIER, Frédéric LEJAMBLE, Philippe LEMOINE, Bruno MARCHI et Jean-Marc BONNETERRE
© JM BONNETERRE – Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à amicale@3emedragons.fr ou à Amicale du 3^e Dragons et de l'EED3 – 1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT-CHARTIER – Tél 09 54 95 00 08



Assemblée générale ordinaire annuelle du 03 juin 2011

Rapport moral et financier
sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010

Mesdames et Messieurs les Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à l'effet de vous demander de statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport a pour objet de compléter les informations qui vous sont données dans les documents de fin d'exercice, et de vous informer sur la conduite des affaires sociales.

En l'absence d'organe de contrôle des comptes de l'exercice écoulé, suite à l'absence excusée du Trésorier à cette assemblée, le Président permettra de vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels correspondant, ainsi que de l'existence du rapport sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivant du Code de Commerce.

* *

*

Notre avons l'honneur de vous présenter l'exercice de notre association pour la période comptable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

Le Bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe sont portés en annexe ci-joints.

Tout d'abord, concernant les produits, le montant des cotisations versées durant l'exercice au titre de 2010, s'élève à 375 € soit 25 membres actifs (à titre de comparaison, pour le moment, 32 membres pour l'exercice 2011).

AMICALE DES ANCIENS DU 3^{ème} REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3



1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT CHARTIER
☎ 09.54.95.00.08 – 📠 09.59.95.00.08



Il a été collecté par des membres bienfaiteurs ainsi qu'au titre de membres actifs, des dons pour un total de 95 € et que nous tenir à remercier chaleureusement.

De plus, les membres et non membres participants au diverses manifestations qui se sont déroulées durant l'exercice, ont remboursés des charges que l'association a avancées pour un montant global s'élevant à 635.70 €.

Enfin, les sommes déposés sur le compte « LIVRET BLEU ASSOCIATION » a rapporté la somme de 11.31 €

Concernant les charges, l'Amicale a avancé au titre des manifestations un montant total de 686.70 €. La différence avec les produits s'élevant à 51 € sont justifiées principalement par la prise en charge de l'association de :

- La TVA sur les frais de réception
- Le repas pris par le Chef de Corps qui a permis la tenue de notre AG annuelle au 517^{ème} RT l'année précédente
- Etc ..

On notera aussi le plus gros poste de charges s'élevant à 1 038.35 € qui est celui des dépenses pour lesquelles l'Amicale a dû faire face, à savoir :

- L'acquisition du drapeau de l'Amicale (878.35 €)
- Achats de fleurs et couronnes pour les commémorations de la Somme en juin 2010 (160 €)

Enfin, les divers comptes de charges nécessaires au bon fonctionnement de l'association, à savoir :

- Frais postaux (68.14 €)
- Frais bancaires (43.25 €)
- La cotisation annuelle à l'U.N.A.B.C.C. s'élevant à 78 €.

Cet exercice se termine par un résultat déficitaire de 797.43 €.

Dans le cadre d'une comptabilité de caisse, le bilan fait apparaître uniquement des comptes de trésorerie dont les soldes s'élèvent à :

1. 5111 – Chèques à encaisser: 387.48 €
2. 5121 – Crédit mutuel compte principal: 91.02 €
3. 5122 – Crédit Mutuel compte livret: 472.28 €
4. 5300 – Caisse :: 5.00 €

Total : 955.78 €

AMICALE DES ANCIENS DU 3^{ème} REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3



1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT CHARTIER
☎ 09.54.95.00.08 – 📠 09.59.95.00.08



Au cours de cet exercice, l'association n'a fait l'objet d'aucune acquisition de biens immobilisés et n'a contracté aucun emprunt auprès d'établissements financiers ou de personnes physiques.

L'association n'a fait l'objet d'aucun versement de subvention sous quelque forme que ce soit et n'a exprimé aucune demande en ce sens. De plus, il n'y a eu aucune recette versée provenant de la vente de produits suite d'une quelconque manifestation.

Enfin, nous vous informons en outre que l'association n'a eu au cours de l'exercice écoulé aucune activité en matière de recherche et développement.

* *
*

Conformément à la Loi des Associations de 1901, l'amicale est exonérée de l'imposition. De ce fait, aucune charge à payer non déductible n'est à constater.

Conformément à la loi de nos statuts (article 7), nous vous proposons ce qui suit :

La perte de l'exercice écoulé s'élevant à 797.43 € sera entièrement affectée au report à nouveau.

* *
*

Il sera discuté à l'ordre du jour, d'une possible revalorisation de la cotisation annuelle ainsi que diverses dépenses futures.

* *
*

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignements complémentaires que vous jugerez utiles et vous invitons à approuver par votre vote les résolutions proposées.

Le Président

Le Trésorier

Désignation de l'entreprise AMICALE DU 3ème REG. DE DRAGONS

A — RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		
		31/12/2010	31/12/2009	
		1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209	210	
	Production vendue	biens	215	214
		services*	635,70	217
		dont export et livraison intracommunautaires		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée*		222	
	Subventions d'exploitation reçues		224	
	Autres produits		226	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		230	232	
		470,00	1 760,40	
		1 105,70	1 760,40	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises)*		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240	
	Autres charges externes* (dont crédit bail : - mobilier : - immobiliers.....)		242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243		244	
	Rémunérations du personnel*		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements*		254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259		262	
	Total des charges d'exploitation (II)		264	264
		1 914,44	7,19	
		1 914,44	7,19	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	270	
		-808,74	1 753,21	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	280	
	Produits exceptionnels (IV)	290	290	
	Charges financières (V)	294	294	
	Charges exceptionnelles (VI)	300	300	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	310	
		-797,43	1 753,21	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2		
		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	318	
	Provisions non déductibles*	322	322	
	Impôts et taxes non déductibles*	324	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	330	
Déductions	Exonérations ou abatements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*	342	342	
	(DOM-TOM 344 en arriéré du déficit* 346)	350	350	
Divers* dont : Invest. dans les créances dues au report				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
		352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.)	356	356	
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. dont imputés sur le résultat :		360	
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)	366	368	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
		370	372	
		797,43	797,43	
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381	Exonérations ou abatements entreprises nouvelles ou ZFU 382	n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée 374	Effectif moyen du personnel* : 376 dont apprentis handicapés	Montant des prélèvements personnels de		
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	Cotisations personnelles de l'exploitant* : 380			

Détails des comptes du 01/06/2009 au 31/12/2010

487 Produits constatés d'avance

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
31/12/2009		2009-2	PCA COTISATIONS 2010	x	0.00 €	165.00 €
01/01/2010		2009-4	EXT.PCA COTISATIONS 2010	x	165.00 €	0.00 €
Solde du compte :					0.00 €	165.00 €

511100 Chèques à encaisser

Date	Journal	Code	Libellé	R	recettes	dépenses
15/12/2009	EN	ERTE00072	Règlement R0008		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00092	Règlement R0007		50.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00102	Règlement R0006		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00112	Règlement R0005		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00122	Règlement R0004		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00132	Règlement R0003		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00142	Règlement R0002		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00082	Règlement R0007		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00042	Règlement R0001		15.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00032	Règlement R0001		5.00 €	0.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00062	Règlement R0009		15.00 €	0.00 €
22/12/2009	EN	ERTE00162	Règlement R0011		15.00 €	0.00 €
22/12/2009	EN	ERTE00152	Règlement R0010		15.00 €	0.00 €
04/01/2010	DE	EVB00011	Remise chèques 31/12		0.00 €	220.00 €
09/01/2010	EN	ERTE00182	Règlement R0013		15.00 €	0.00 €
09/01/2010	EN	ERTE00172	Règlement R0012		15.00 €	0.00 €
13/01/2010	EN	ERTE00242	CH BNPP 2592861 MR		75.00 €	0.00 €
16/01/2010	EN	ERTE00202	Règlement R0015		15.00 €	0.00 €
16/01/2010	EN	ERTE00192	Règlement R0014		15.00 €	0.00 €
24/01/2010	EN	ERTE00212	Règlement R0016		15.00 €	0.00 €
24/01/2010	EN	ERTE00222	Règlement R0017		15.00 €	0.00 €
26/01/2010	EN	ERTE00232	Règlement R0018		15.00 €	0.00 €
17/02/2010	DE	EVB00031	Remise chèques 17/02/10		0.00 €	105.00 €
07/03/2010	EN	ERTE00272	Règlement R0021		15.00 €	0.00 €
07/03/2010	EN	ERTE00252	Règlement R0019		15.00 €	0.00 €
07/03/2010	EN	ERTE00262	Règlement R0020		15.00 €	0.00 €
07/03/2010	DE	EVB00041	Remise chèques 07/03/10		0.00 €	120.00 €
22/03/2010	EN	ERTE00772	Règlement R0038		18.00 €	0.00 €
23/03/2010	EN	ERTE00632	Règlement R0033		10.00 €	0.00 €
23/03/2010	EN	ERTE00622	Règlement R0033		8.00 €	0.00 €
29/03/2010	EN	ERTE00652	Règlement R0035		36.00 €	0.00 €
06/04/2010	EN	ERTE00762	Règlement R0037		18.00 €	0.00 €
07/04/2010	EN	ERTE00792	Règlement R0040		30.00 €	0.00 €
07/04/2010	EN	ERTE00802	Règlement R0040		24.00 €	0.00 €
12/04/2010	EN	ERTE00782	Règlement R0039		18.00 €	0.00 €
20/04/2010	EN	ERTE00822	Règlement R0042		18.00 €	0.00 €
26/04/2010	EN	ERTE00812	Règlement R0041		10.00 €	0.00 €
02/05/2010	EN	ERTE00292	Règlement R0023		15.00 €	0.00 €
02/05/2010	EN	ERTE00892	Règlement R0022		15.00 €	0.00 €
02/05/2010	EN	ERTE00902	Règlement R0022		5.00 €	0.00 €
08/05/2010	EN	ERTE00542	Règlement R0025		15.00 €	0.00 €
13/05/2010	EN	ERTE00552	Règlement R0026		15.00 €	0.00 €
28/05/2010	EN	ERTE00612	Règlement R0032		10.00 €	0.00 €
09/06/2010	EN	ERTE00302	Règlement R0024		15.00 €	0.00 €
12/06/2010	EN	ERTE00532	Règlement R0027		41.74 €	0.00 €
12/06/2010	EN	ERTE00522	Règlement R0027		10.00 €	0.00 €
12/06/2010	EN	ERTE00512	Règlement R0027		22.00 €	0.00 €
13/06/2010	EN	ERTE00572	Règlement R0028		5.00 €	0.00 €
13/06/2010	EN	ERTE00562	Règlement R0028		11.00 €	0.00 €
13/06/2010	EN	ERTE00582	Règlement R0028		20.87 €	0.00 €
20/06/2010	DE	EVB00061	Remise chèques 20/06/10		0.00 €	323.22 €
20/06/2010	EN	ERTE00402	Règlement R0029		22.00 €	0.00 €

20/06/2010	EN	ERTE00412	Règlement R0029	10.00 €	0.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00472	Règlement R0031	2.00 €	0.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00462	Règlement R0031	20.87 €	0.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00452	Règlement R0031	5.00 €	0.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00422	Règlement R0029	41.74 €	0.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00442	Règlement R0031	11.00 €	0.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00432	Règlement R0029	20.00 €	0.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00752	Règlement R0036	40.00 €	0.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00742	Règlement R0036	62.61 €	0.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00732	Règlement R0036	15.00 €	0.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00712	Règlement R0036	33.00 €	0.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00722	Règlement R0036	16.00 €	0.00 €
31/12/2010	EN	ERTE00922	Règlement R0044	20.87 €	0.00 €

Solde du compte : -387.48 € 1 155.70 € 768.22 €

512100 Crédit Mutuel compte courant

Date	Journal	Code	Libellé	R	recettes	dépenses
04/11/2009	DE	EDEP00012	Cotisation Carte Depot 2009		0.00 €	7.19 €
09/12/2009	EN	ERTE00012	Virement pour reprise		1 705.40 €	0.00 €
06/01/2010	DE	EDEP00022	Frais gestion cpte 01/10		0.00 €	3.00 €
09/01/2010	DE	EVB00021	Virement		0.00 €	1 500.00 €
03/02/2010	DE	EDEP00032	Frais gestion cpte 02/10		0.00 €	3.00 €
16/02/2010	DE	EDEP00042	CH 9531 FEDERATION		0.00 €	78.00 €
03/03/2010	DE	EDEP00052	Frais gestion cpte 03/10		0.00 €	3.00 €
15/03/2010	DE	EDEP00062	CH 9532		0.00 €	68.14 €
03/04/2010	DE	EDEP00072	Frais gestion cpte 04/10		0.00 €	3.00 €
05/05/2010	DE	EDEP00082	Frais gestion cpte 05/10		0.00 €	3.00 €
09/05/2010	EN	EVB00053	virement		1 600.00 €	0.00 €
14/05/2010	DE	EDEP00132	CH 9536 CHATEAU		0.00 €	159.00 €
14/05/2010	DE	EDEP00112	CH 9534 MUSEE BLINDEES		0.00 €	55.00 €
14/05/2010	DE	EDEP00122	CH 9535 RELAIS AMBRAULT		0.00 €	208.70 €
16/05/2010	DE	EDEP00092	CH 9533 LE MEE acpte		0.00 €	431.50 €
20/05/2010	DE	EDEP00102	CH 9537 LE MEE solde		0.00 €	446.85 €
03/06/2010	DE	EDEP00142	Frais gestion cpte 06/10		0.00 €	3.00 €
05/06/2010	DE	EDEP00172	CH 9539 COM.HERONDELLE		0.00 €	160.00 €
08/06/2010	DE	EDEP00152	CH 9538 MESS 517RT repas		0.00 €	264.00 €
05/07/2010	DE	EDEP00162	Frais gestion cpte 07/10		0.00 €	3.00 €
26/07/2010	EN	EVB00073	virement		200.00 €	0.00 €
04/08/2010	DE	EDEP00182	Frais gestion cpte 08/10		0.00 €	3.00 €
03/09/2010	DE	EDEP00192	Frais gestion cpte 09/10		0.00 €	3.00 €
04/10/2010	DE	EDEP00202	Frais gestion cpte 10/1010	x	0.00 €	3.00 €
04/11/2010	DE	EDEP00212	Frais gestion cpte 11/10		0.00 €	3.00 €
03/12/2010	DE	EDEP00222	Frais gestion cpte 12/10		0.00 €	3.00 €

Solde du compte : -91.02 € 3 505.40 € 3 414.38 €

512200 Crédit Mutuel compte livret

Date	Journal	Code	Libellé	R	recettes	dépenses
04/01/2010	EN	EVB00013	Remise chèques 31/12		220.00 €	0.00 €
09/01/2010	EN	EVB00023	Virement		1 500.00 €	0.00 €
17/02/2010	EN	EVB00033	Remise chèques 17/02/10		105.00 €	0.00 €
07/03/2010	EN	EVB00043	Remise chèques 07/03/10		120.00 €	0.00 €
09/05/2010	DE	EVB00051	virement		0.00 €	1 600.00 €
20/06/2010	EN	EVB00063	Remise chèques 20/06/10		323.22 €	0.00 €
26/07/2010	DE	EVB00071	virement		0.00 €	200.00 €
01/11/2010	DE	EDEP00272	Cotisation carte dépôt 2010		0.00 €	7.25 €
31/12/2010	EN	ERTE01182	Interets/cpte livret 2010		11.31 €	0.00 €

Solde du compte : -472.28 € 2 279.53 € 1 807.25 €

530 Caisse

Date	Journal	Code	Libellé	R	recettes	dépenses
08/08/2010	EN	ERTE00912	Règlement R0034		5.00 €	0.00 €

Solde du compte : -5.00 € 5.00 € 0.00 €

580 Virements internes

Date	Journal	Code	Libellé	R	recettes	dépenses
04/01/2010	EN	EVB00014	Remise chèques 31/12		0.00 €	220.00 €
04/01/2010	DE	EVB00012	Remise chèques 31/12		220.00 €	0.00 €
09/01/2010	DE	EVB00022	Virement		1 500.00 €	0.00 €
09/01/2010	EN	EVB00024	Virement		0.00 €	1 500.00 €
17/02/2010	EN	EVB00034	Remise chèques 17/02/10		0.00 €	105.00 €
17/02/2010	DE	EVB00032	Remise chèques 17/02/10		105.00 €	0.00 €
07/03/2010	EN	EVB00044	Remise chèques 07/03/10		0.00 €	120.00 €
07/03/2010	DE	EVB00042	Remise chèques 07/03/10		120.00 €	0.00 €
09/05/2010	EN	EVB00054	virement		0.00 €	1 600.00 €
09/05/2010	DE	EVB00052	virement		1 600.00 €	0.00 €
20/06/2010	DE	EVB00062	Remise chèques 20/06/10		323.22 €	0.00 €
20/06/2010	EN	EVB00064	Remise chèques 20/06/10		0.00 €	323.22 €
26/07/2010	EN	EVB00074	virement		0.00 €	200.00 €
26/07/2010	DE	EVB00072	virement		200.00 €	0.00 €
Solde du compte : 0.00 €					4 068.22 €	4 068.22 €

6232 Festivités, animations, sorties

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
16/05/2010	DE	EDEP00091	CH 9533 LE MEE acpte		431.50 €	0.00 €
20/05/2010	DE	EDEP00101	CH 9537 LE MEE solde		446.85 €	0.00 €
05/06/2010	DE	EDEP00171	CH 9539 COM.HERONDELLE		160.00 €	0.00 €
Solde du compte : -1 038.35 €					1 038.35 €	0.00 €

6252 Charges sur activités associatives

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
14/05/2010	DE	EDEP00131	CH 9536 CHATEAU		159.00 €	0.00 €
14/05/2010	DE	EDEP00111	CH 9534 MUSEE BLINDEES		55.00 €	0.00 €
14/05/2010	DE	EDEP00121	CH 9535 RELAIS AMBRAULT		208.70 €	0.00 €
08/06/2010	DE	EDEP00151	CH 9538 MESS 517RT repas		264.00 €	0.00 €
Solde du compte : -686.70 €					686.70 €	0.00 €

626 Frais postaux et frais de télécommunications

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
15/03/2010	DE	EDEP00061	CH 9532		68.14 €	0.00 €
Solde du compte : -68.14 €					68.14 €	0.00 €

627 Services bancaires et assimilés

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
04/11/2009	DE	EDEP00011	Cotisation Carte Depot 2009		7.19 €	0.00 €
06/01/2010	DE	EDEP00021	Frais gestion cpte 01/10		3.00 €	0.00 €
03/02/2010	DE	EDEP00031	Frais gestion cpte 02/10		3.00 €	0.00 €
03/03/2010	DE	EDEP00051	Frais gestion cpte 03/10		3.00 €	0.00 €
03/04/2010	DE	EDEP00071	Frais gestion cpte 04/10		3.00 €	0.00 €
05/05/2010	DE	EDEP00081	Frais gestion cpte 05/10		3.00 €	0.00 €
03/06/2010	DE	EDEP00141	Frais gestion cpte 06/10		3.00 €	0.00 €
05/07/2010	DE	EDEP00161	Frais gestion cpte 07/10		3.00 €	0.00 €
04/08/2010	DE	EDEP00181	Frais gestion cpte 08/10		3.00 €	0.00 €
03/09/2010	DE	EDEP00191	Frais gestion cpte 09/10		3.00 €	0.00 €
04/10/2010	DE	EDEP00201	Frais gestion cpte 10/1010	x	3.00 €	0.00 €
01/11/2010	DE	EDEP00271	Cotisation carte dépôt 2010		7.25 €	0.00 €
04/11/2010	DE	EDEP00211	Frais gestion cpte 11/10		3.00 €	0.00 €
03/12/2010	DE	EDEP00221	Frais gestion cpte 12/10		3.00 €	0.00 €
Solde du compte : -50.44 €					50.44 €	0.00 €

6281 Cotisations (liées à l'activité économique)

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
16/02/2010	DE	EDEP00041	CH 9531 FEDERATION		78.00 €	0.00 €
Solde du compte : -78.00 €					78.00 €	0.00 €

706100 Prestations des usagers (Remboursement)

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
------	---------	------	---------	---	----------	----------

22/03/2010	EN	ERTE00771	Règlement R0038		0.00 €	18.00 €
23/03/2010	EN	ERTE00621	Règlement R0033		0.00 €	8.00 €
23/03/2010	EN	ERTE00631	Règlement R0033		0.00 €	10.00 €
29/03/2010	EN	ERTE00651	Règlement R0035		0.00 €	36.00 €
06/04/2010	EN	ERTE00761	Règlement R0037		0.00 €	18.00 €
07/04/2010	EN	ERTE00791	Règlement R0040		0.00 €	30.00 €
07/04/2010	EN	ERTE00801	Règlement R0040		0.00 €	24.00 €
12/04/2010	EN	ERTE00781	Règlement R0039		0.00 €	18.00 €
20/04/2010	EN	ERTE00821	Règlement R0042		0.00 €	18.00 €
26/04/2010	EN	ERTE00811	Règlement R0041		0.00 €	10.00 €
28/05/2010	EN	ERTE00611	Règlement R0032		0.00 €	10.00 €
12/06/2010	EN	ERTE00511	Règlement R0027		0.00 €	22.00 €
12/06/2010	EN	ERTE00531	Règlement R0027		0.00 €	41.74 €
12/06/2010	EN	ERTE00521	Règlement R0027		0.00 €	10.00 €
13/06/2010	EN	ERTE00581	Règlement R0028		0.00 €	20.87 €
13/06/2010	EN	ERTE00571	Règlement R0028		0.00 €	5.00 €
13/06/2010	EN	ERTE00561	Règlement R0028		0.00 €	11.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00421	Règlement R0029		0.00 €	41.74 €
20/06/2010	EN	ERTE00431	Règlement R0029		0.00 €	20.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00441	Règlement R0031		0.00 €	11.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00411	Règlement R0029		0.00 €	10.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00451	Règlement R0031		0.00 €	5.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00461	Règlement R0031		0.00 €	20.87 €
20/06/2010	EN	ERTE00471	Règlement R0031		0.00 €	2.00 €
20/06/2010	EN	ERTE00401	Règlement R0029		0.00 €	22.00 €
08/08/2010	EN	ERTE00911	Règlement R0034		0.00 €	5.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00751	Règlement R0036		0.00 €	40.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00741	Règlement R0036		0.00 €	62.61 €
29/12/2010	EN	ERTE00731	Règlement R0036		0.00 €	15.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00711	Règlement R0036		0.00 €	33.00 €
29/12/2010	EN	ERTE00721	Règlement R0036		0.00 €	16.00 €
31/12/2010	EN	ERTE00921	Règlement R0044	x	0.00 €	20.87 €
Solde du compte : 635.70 €					0.00 €	635.70 €

754 Collectes, Dons

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
09/12/2009	EN	ERTE00011	Virement pour reprise		0.00 €	1 705.40 €
15/12/2009	EN	ERTE00091	Règlement R0007		0.00 €	50.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00031	Règlement R0001		0.00 €	5.00 €
13/01/2010	EN	ERTE00241	CH BNPP 2592861 MR		0.00 €	75.00 €
02/05/2010	EN	ERTE00901	Règlement R0022		0.00 €	5.00 €
09/06/2010	EN	ERTE00301	Règlement R0024		0.00 €	15.00 €
Solde du compte : 1 855.40 €					0.00 €	1 855.40 €

756 Cotisations

Date	Journal	Code	Libellé	R	dépenses	recettes
15/12/2009	EN	ERTE00141	Règlement R0002		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00071	Règlement R0008		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00121	Règlement R0004		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00041	Règlement R0001		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00061	Règlement R0009		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00111	Règlement R0005		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00101	Règlement R0006		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00081	Règlement R0007		0.00 €	15.00 €
15/12/2009	EN	ERTE00131	Règlement R0003		0.00 €	15.00 €
22/12/2009	EN	ERTE00161	Règlement R0011		0.00 €	15.00 €
22/12/2009	EN	ERTE00151	Règlement R0010		0.00 €	15.00 €
31/12/2009		2009-1	PCA COTISATIONS 2010	x	165.00 €	0.00 €
01/01/2010		2009-3	EXT.PCA COTISATIONS 2010	x	0.00 €	165.00 €
09/01/2010	EN	ERTE00171	Règlement R0012		0.00 €	15.00 €
09/01/2010	EN	ERTE00181	Règlement R0013		0.00 €	15.00 €
16/01/2010	EN	ERTE00201	Règlement R0015		0.00 €	15.00 €
16/01/2010	EN	ERTE00191	Règlement R0014		0.00 €	15.00 €
24/01/2010	EN	ERTE00221	Règlement R0017		0.00 €	15.00 €

AMICALE DES ANCIENS DU 3^{ème} REGIMENT DE DRAGONS ET DE L'EED 3



1 place Edouard Bignet – 36400 SAINT CHARTIER
☎ 09.54.95.00.08 – 📠 09.59.95.00.08



RECETTES ET DEPENSES DES ACTIVITES 2010

Activités	AA0004 - Cercle MESS 517ème RT	AA0001 - Visite du Château de VALENCAY		AA0002 - Musée des Blindés SAUMUR	AA0003 - Restaurant LE RELAIS D'AMBRAULT	Coût / personne
		Tarif adulte	Tarif enfant			
Coût unitaire	10,00 €	11,00 €	8,00 €	5,00 €	20,87 €	
BARBIER Josselin	1	1		1	1	46,87 €
BIZET Christophe						
BONNETERRE Jean-Marc	1	1		1	1	46,87 €
BOULEUX Sandrine	1	1		1	1	46,87 €
CRENNER Philippe	1	1		1	1	46,87 €
DEGRUSON Jacques	1					10,00 €
DUVERGEY Jean-Pierre	1	1		1	1	46,87 €
JACQUET Alain	1	1		1	1	46,87 €
JOLLY Christophe	1					10,00 €
LE ROUX Hubert	1					10,00 €
LE ROY Bernard	1					10,00 €
LYOEN Philippe	1					10,00 €
MOREAU Cristelle	1	1		1	1	46,87 €
MOREAU Gabriel	1	1		1	1	46,87 €
MOREAU-CRENNER Emma	1		1			18,00 €
MOREAU-CRENNER Mathieu			1			8,00 €
MUNIER Gérard	1	1		1	1	46,87 €
OSTROUCK Jean-Luc	1					10,00 €
PERON Joël	1					10,00 €
PORTRON Eric	1	1		1	1	46,87 €
RAGUIN Jean-Claude	1	1				21,00 €
RAGUIN Elisabeth	1	1				21,00 €
RAGUIN Sylvette	1	1				21,00 €
Total	21	13	2	10	10	627,70 €
Coût total	210,00 €	143,00 €	16,00 €	50,00 €	208,70 €	627,70

Montant des dépenses

Dépenses pris en charge par l'amicale	54,00 €			5,00 €		59,00 €
Total dépenses	264,00 €	143,00 €	16,00 €	55,00 €	208,70 €	686,70 €
Règlements	ch CCM 9538 DU 08/06/10	ch CCM 9536 DU 14/05/10 : 159,00 €		ch CCM 9534 DU 15/05/10	ch CCM 9535 DU 15/05/10	

AA0004 - Cercle MESS 517ème RT	AA0001 - Visite du Château de VALENCAY		AA0002 - Musée des Blindés SAUMUR	AA0003 - Restaurant LE RELAIS D'AMBRAULT	Règlements versés	Solde dû
	Tarif adulte	Tarif enfant				
10,00 €	11,00 €	8,00 €	5,00 €	20,87 €		
18,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	54,87 €	-8,00 €
10,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	46,87 €	
10,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	46,87 €	
10,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	46,87 €	
10,00 €					10,00 €	
10,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	46,87 €	
18,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	54,87 €	-8,00 €
						10,00 €
						10,00 €
18,00 €					18,00 €	-8,00 €
18,00 €					18,00 €	-8,00 €
10,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	46,87 €	
10,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	46,87 €	
10,00 €		8,00 €			18,00 €	
		8,00 €			8,00 €	
18,00 €	11,00 €		5,00 €	20,87 €	54,87 €	-8,00 €
10,00 €					10,00 €	
10,00 €					10,00 €	
10,00 €	8,00 €		5,00 €	20,87 €	43,87 €	3,00 €
10,00 €	8,00 €				18,00 €	3,00 €
10,00 €	8,00 €				18,00 €	3,00 €
10,00 €	8,00 €				18,00 €	3,00 €
19	13	2	10	10	635,70 €	
230,00 €	131,00 €	16,00 €	50,00 €	208,70 €	635,70	-8,00

Montant des recettes

Dépenses pris en charge par l'amicale	54,00 €	12,00 €		5,00 €		71,00 €
reste dû	- 20,00 €	- €	- €	- €	- €	- 20,00 €

dépenses complémentaires prises en charge par l'amicale pour solde

Contrôle :	
Dépenses totales	686,70 €
Recettes totales	635,70 €
différence :	51,00 €